

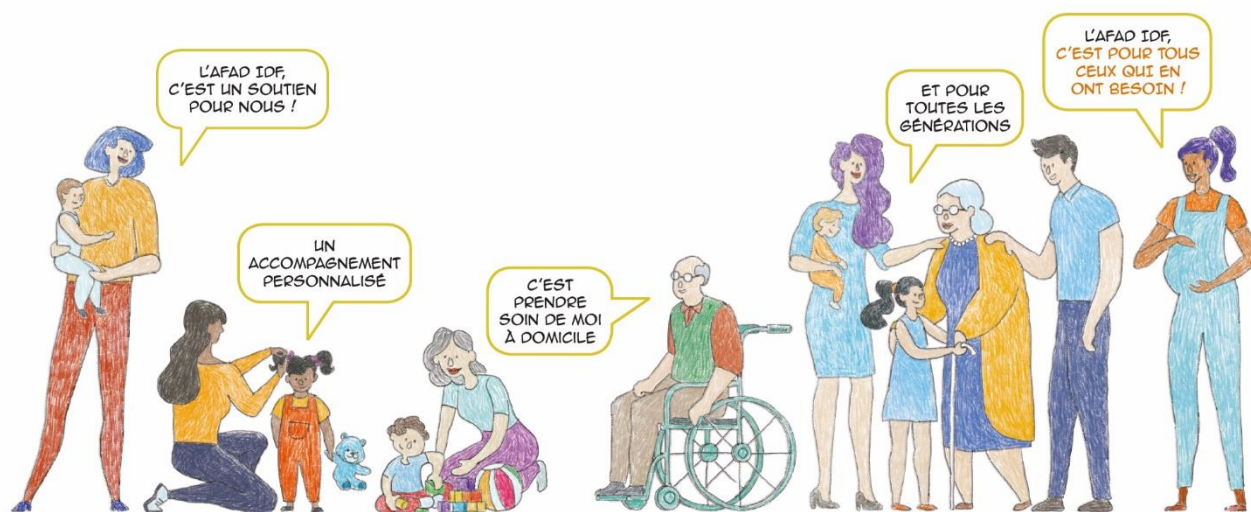


Afad

ÎLE-DE-FRANCE

AIDE FAMILIALE À DOMICILE

Projet associatif

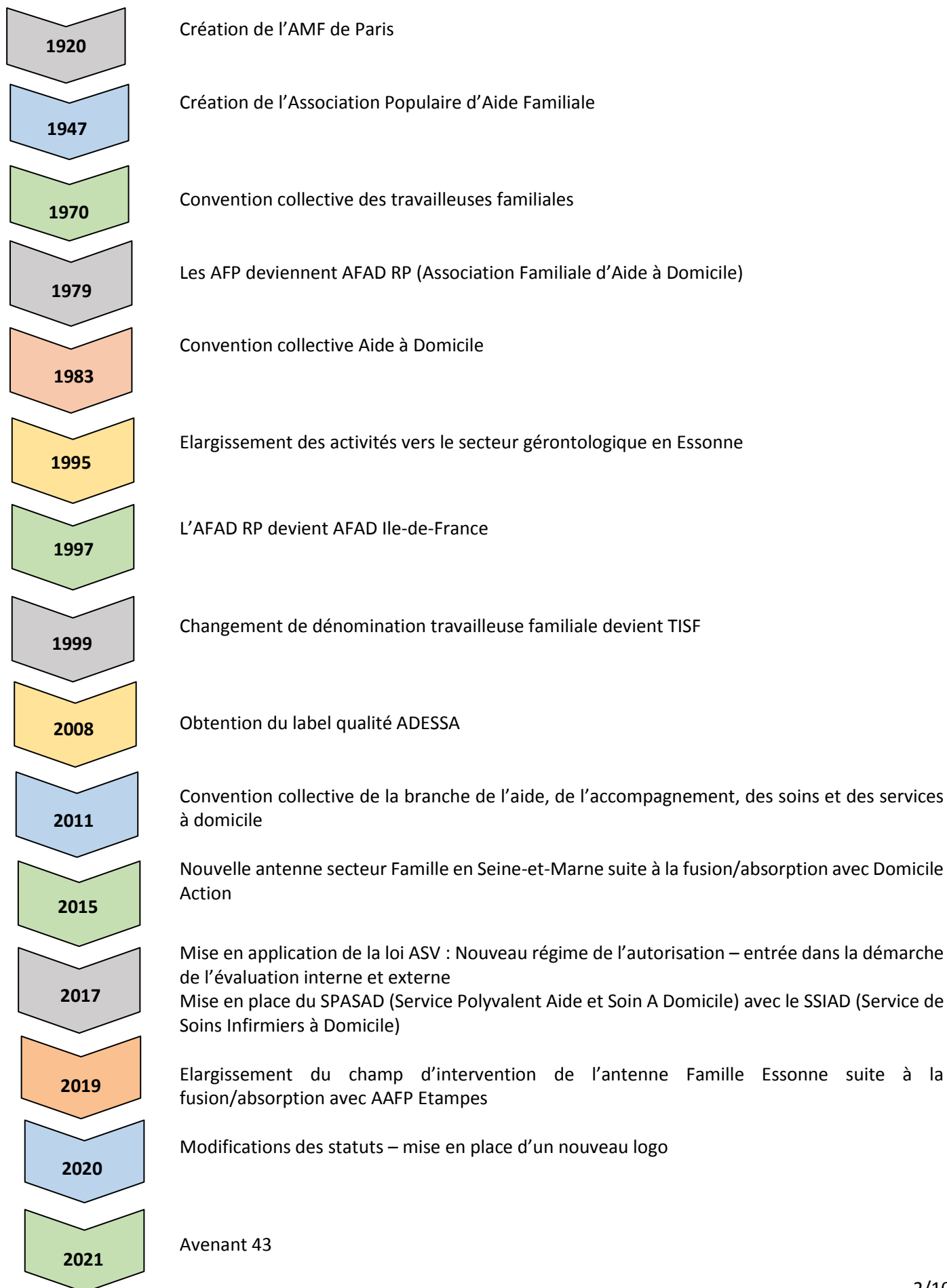


2021-2026

Préambule

Un mouvement né en 1920

L'AFAD IDF : dates clés



L'AFAD IDF, UNE IDENTITÉ PROPRE

L'AFAD IDF est une association engagée sur des missions sociales et médico-sociales d'aide et d'accompagnement à domicile qui englobent à la fois les actes essentiels de la vie, la gestion du quotidien, la préservation d'un cadre de vie pour l'enfant, une dynamique familiale propice à répondre à ses besoins. Ses publics concernent toute la chaîne de vie, du plus jeune enfant aux personnes vieillissantes ou dépendantes. L'AFAD IDF est donc ouverte à toutes les familles et à toutes les personnes sans exclusion qui ont besoin de ses services, dans la limite des conventions signées avec nos partenaires financeurs. Elle est membre du réseau national ADEDOM qui soutient le développement des activités des structures d'aide à domicile à but non lucratif.

Le but de l'association est d'accompagner les familles ou personnes adultes qui rencontrent momentanément des difficultés pouvant déstabiliser ou détruire leur équilibre de vie, à partir de services pratiques ou en les aidant à s'orienter vers d'autres organismes ou relais sociaux compétents.

Le projet associatif de l'AFAD IDF réaffirme les valeurs de l'association et présente les grands axes de fonctionnement sur lesquels elle s'appuie, cependant celui-ci est appelé à s'adapter à l'environnement social, réglementaire et économique dans lequel évolue l'AFAD IDF.

L'organisation de l'association

L'AFAD IDF est une association régionale dont la gouvernance est confiée au conseil d'administration, et la gestion déléguée à la direction encadrant l'équipe administrative régionale et les antennes départementales.

Des adhérents et des bénévoles peuvent s'impliquer dans l'association.

La présence de l'AFAD IDF sur le territoire francilien

Avec une présence renforcée en Ile de France grâce à 6 antennes locales, l'AFAD IDF propose un service de proximité aux bénéficiaires afin de répondre à une demande d'intervention ciblée.

Le pôle « personnes âgées/personnes handicapées » se concentre sur 3 communes en Essonne. Le pôle « Familles » compte 6 antennes implantées dans 6 départements, intervenant sur 445 communes et 8 départements.

Ethique et déontologique

Les interventions ont pour vecteur la relation humaine dans une attitude d'écoute, de discernement, d'acceptation des différences, d'aide et cela dans un cadre strict de neutralité politique, religieuse, syndicale.

La personne accompagnée est une personne à part entière, quels que soient sa situation, son état de santé physique, psychique ou mental, son niveau d'intégration sociale.

Les principes, qui sous-tendent nos valeurs :

- L'observation d'une attitude générale de respect impliquant réserve et discrétion, une juste distance professionnelle, pour tout professionnel et à tout moment.
- La réalisation d'une intervention individualisée, selon un principe d'ajustement continu : de la prise en charge aux besoins et attentes de la personne.
- La sécurisation des personnes à travers une relation protégeant à la fois le bénéficiaire et les professionnels.

Les missions réalisées :

Familles

- Soutien dans les événements de la vie (maladie, séparation...)
- Périnatalité
- Soutien parental et éducatif
- Protection de l'enfance en danger

Personnes âgées

- Maintien de l'autonomie,
- Accompagnement de la dépendance,
- Aide à la personne

Handicap

- Aide à l'intégration,
- Soutien à la vie sociale,
- Aide matérielle à la personne

Les Valeurs de l'AFAD IDF

Les VALEURS qui nous unissent :

Ethique

Equité

Respect

Intégrité

Empathie

Dignité

Les EXIGENCES qui nous rassemblent et nous fédèrent :

Réactivité

Expertise

Savoir-faire

Innovation

Qualité de service

Professionalisme

Adaptabilité

Respect

Engagement

Ecoute

Savoir-être

Disponibilité

Les convictions que nous défendons :

- Être respectueux de la culture, du choix de vie et des droits fondamentaux des personnes aidées
- Être créateur de lien
- Être force de proposition pour adapter les réponses aux besoins collectifs et individuels



AXE 1: ACCOMPAGNER

Les familles dans la parentalité

L'AFAD IDF intervient auprès de familles, dans le cadre d'un projet personnalisé, afin de participer au développement de la dynamique familiale, en épaulant les parents lors d'événements marquants : naissance, grossesse, maladie, rupture, divorce, décès... Il s'agit toujours d'une aide limitée dans le temps, cette limite correspond à un retour au contexte de vie plus favorable.

Les professionnels d'intervention de l'association, TISF, AD et AVS sont formés pour intervenir au cœur des familles, avec toute la discrétion et la confidentialité que cela impose.

L'AFAD IDF doit accentuer son aide apportée aux « aidants familiaux » afin de les soulager et de leur offrir des moments de répit grâce aux interventions, mais aussi en continuant de proposer des groupes de soutien, d'expression et d'écoute pour les parents d'enfants en difficulté, atteints de troubles du comportement ou de handicaps afin de rompre leur isolement.

Protéger les enfants et personnes vulnérables

Dans le cas de mesures préventives, les professionnels de l'AFAD IDF interviennent afin de protéger l'enfant dans sa famille, en accompagnant et soutenant celle-ci dans des tâches éducatives. Certaines interventions sont le fruit de la collaboration entre l'AFAD IDF et l'Aide Sociale à l'Enfance. L'objectif principal étant de protéger l'enfant en danger.

Dans l'optique de prévenir tout risque de maltraitance et d'identifier les situations pouvant mettre en danger physiquement ou psychologiquement des enfants ou personnes vulnérables, l'AFAD IDF a entrepris de sensibiliser son personnel à la prévention et au signalement de ces situations ainsi qu'à la bientraitance.

Les personnes en difficulté vers la réinsertion sociale

Depuis sa création, l'AFAD IDF a largement centré une partie de ses activités sur la protection des enfants au cœur de leurs cellules familiales. Si cet axe de travail demeure, depuis plusieurs années, les professionnels de l'AFAD IDF ont vu leurs missions se diversifier pour répondre à des besoins prioritaires engendrés par :

- ↳ L'augmentation du nombre de familles monoparentales, source de précarité financière et d'isolement.
- ↳ L'importance du nombre de familles qui cumulent fréquemment le chômage et le déracinement culturel et qui doivent peu à peu trouver une place dans la société française.
- ↳ La maladie et le handicap d'un enfant ou d'un parent.

L'évolution des besoins des bénéficiaires et du public aidé impose à l'AFAD IDF de s'adapter pour pouvoir toujours apporter des prestations de qualité, en accord avec les attentes des usagers.

Les actions de l'AFAD IDF sont caractérisées en premier lieu par la transmission de savoir, en particulier « le faire avec », afin de valoriser les compétences des personnes aidées et les conduire vers l'autonomie et la capacité à être un parent adapté aux besoins de l'enfant. D'autre part, l'AFAD IDF doit continuer de répondre à des appels à projet afin de mettre en place des actions innovantes à destination des publics en difficulté.

Enfin, l'AFAD IDF reste à l'écoute des évolutions sociétales pour ajuster ses réponses et ses méthodes d'intervention à domicile et à partir du domicile, et pour transmettre son savoir faire aux personnes qui nous sollicitent tout en favorisant leur implication.



AXE 2 : SOUTENIR

Les personnes âgées et/ou handicapées dans leur choix de rester au domicile dans des conditions satisfaisantes

Sur le département de l'Essonne, l'AFAD IDF dispose d'un pôle dédié à l'accompagnement des personnes âgées et des adultes handicapés. Les Agents à domicile et les Auxiliaires de Vie Sociale réalisent des activités au domicile des personnes en lien avec leur bien-être et leur santé, leur cadre de vie, leur gestion quotidienne et leur relation avec les administrations. Ces missions sont remplies en fonction des besoins et souhaits de la personne, ainsi que de l'évolution de la situation. Toutes ces activités à domicile constituent des occasions de créer du lien et d'encourager l'autonomie de la personne aidée.

Le réseau global d'aide et de soutien au domicile

L'association n'agit jamais seule, elle appartient à un réseau global d'aide et de soutien. Elle s'inscrit dans un véritable partenariat avec les institutions sociales en participant aux différentes instances départementales ou régionales, afin de prendre sa place et de peser dans les décisions concernant son domaine de compétence.

Malgré cela, l'AFAD IDF a besoin d'affirmer davantage la spécificité de son activité, caractérisée par le mode d'intervention directement au domicile des personnes pendant une durée suffisante, afin de donner de la crédibilité à son diagnostic et à son action. Elle doit se faire reconnaître comme un partenaire efficace au travers de projets d'actions ambitieux et plus diversifiés, en travaillant en réseau avec d'autres associations et en développant les partenariats avec des acteurs sociaux.

Le travail des équipes de l'AFAD IDF

L'action des différents corps professionnels agissant au sein de l'association ne prend tout son sens et n'est possible que par l'exercice d'une vie d'équipe aux trois niveaux de l'AFAD IDF : local, départemental et régional.

L'équipe est la cellule de vie essentielle des professionnels, pour le suivi du travail, l'analyse des situations, la réflexion sur les missions accomplies et la résolution des problèmes qui sont faits en son sein.

L'animation en est confiée à un responsable d'entité qui est garant du bon déroulement de la mission de l'AFAD IDF pour son secteur.

Par ailleurs, l'association s'engage pour faire vivre le groupe professionnel :

- ✚ En renforçant le sentiment d'appartenance à l'AFAD IDF par la construction de projets et actions faisant appel aux compétences respectives de chacun.
- ✚ En développant le dialogue au niveau régional tout en faisant place aux particularités départementales.
- ✚ En continuant de développer des temps de formation appropriés aux fonctions et aux domaines d'intervention de chacun.



AXE 3 : ADAPTER

Une démarche qualité en continue

Soucieuse d'apporter le meilleur service possible aux bénéficiaires et de veiller au bien-être et à la santé au travail Des salariés, l'AFAD IDF s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche qualité qui mobilise l'ensemble des équipes de l'association.

Il s'agit de garantir les droits individuels et la participation des usagers en optimisant l'enquête de satisfaction annuelle et en dégageant des axes d'amélioration ainsi qu'en favorisant l'expression des bénéficiaires.

Le règlement de fonctionnement est réactualisé afin de le rendre adapté aux évolutions.

L'AFAD IDF s'attache à interroger et réactualiser ses procédures et relations avec les financeurs en mettant en place les outils numériques (Adonis, Chorus...). En interne, une attention doit être portée sur la réactualisation des procédures de gestion et d'administration des salariés et le kit d'intégration du salarié.

A ce jour, le règlement intérieur est réactualisé.

La sécurité au travail

Le renforcement de la prévention des risques professionnels.

L'AFAD IDF s'engage à poursuivre les actions déjà mises en place en faveur de la prévention des risques professionnels et du bien-être au travail (QVT – Qualité de Vie au Travail) à travers des formations spécifiques permettant aux salariés d'acquérir de nouvelles compétences ainsi que la réactualisation annuelle du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

Les conditions de travail des salariés doivent être évaluées tous les deux ans. Cet item sera retravaillé dans le cadre de la refonte des trames des entretiens annuels et professionnels.

Au-delà de cette obligation, l'AFAD IDF considère que la démarche QVT constitue une réelle opportunité pour l'association dans le cadre d'une dynamique d'amélioration continue de la qualité de ses prestations.

Dans cette perspective, un groupe de travail déployé dès 2021, est animé par la médecine du travail, dont un ergonomiste et un psychologue du travail.

L'objectif de ce groupe de travail est de favoriser la réflexion collective sur ce qu'est « la qualité du travail » au sein de l'AFAD IDF et d'ouvrir des pistes d'action ou d'alternatives organisationnelles.

La valorisation des métiers et le sentiment d'appartenance

La refonte de la convention collective

Le rapport « Grand Age et Autonomie » de 2019 a mis en exergue la volonté gouvernementale d'investir dans l'attractivité des métiers du domicile et l'amélioration de leur qualité de service.

Depuis la mise en place de la CCB en 2010 (Convention Collective de la Branche de l'Aide, de l'Accompagnement et des soins à domicile), les grilles de salaires du personnel à domicile n'ont cessé de se dégrader malgré les 2 revalorisations du point en 2016 et 2020. Entre cette récente augmentation de la valeur du point et la précédente, 17 coefficients en catégorie A, soit les Agents à domicile, se sont retrouvés immergés sous le SMIC.

Le 26 février 2020, l'avenant n°43 sur la classification-rémunération a été signé par l'USB Domicile, dont ADEDOM, il est applicable au 1^{er} octobre 2021. Cet avenant prévoit le remplacement des dispositions du titre III de la Convention Collective de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile, il vise notamment la révision tant des emplois que les rémunérations proposées dans le secteur de l'aide à domicile. La finalité étant de rendre les métiers plus attractifs en les adaptant à l'évolution des activités.

Cet avenant est une réelle avancée salariale attendue par l'ensemble des salariés de la branche, comme une meilleure reconnaissance du travail accompli.

Une des priorités de l'AFAD IDF est bien de développer le sentiment d'appartenance auprès des salariés. Pour cela, il y aura lieu, dès que la crise sanitaire le permettra, de :

- ↳ Reprendre les « matinées d'intégration des nouveaux salariés » des temps de convivialité au siège et dans les antennes.
- ↳ Poursuivre les réunions organisées avec le personnel administratif du siège et des antennes afin de travailler à la formation continue et favoriser les relations d'entraide et d'une meilleure compréhension des fonctionnements de chacun.

La promotion de nouveaux profils d'intervenants : Faisant Fonction TISF

L'AFAD IDF, comme l'ensemble des associations du secteur, est confrontée à une pénurie croissante de professionnels TISF diplômés. Cette pénurie entraîne une potentielle perte d'activité, compte tenu de l'impossibilité de répondre à certaines demandes. Dans ce contexte sous tension en termes de recrutement, de nombreux financeurs à travers différentes circulaires ont étendu les missions confiées initialement aux TISF diplômés à d'autres professionnels ayant une formation relevant du secteur sanitaire et /ou médicosocial.

Dans un souci de professionnalisation et d'accompagnement de ces nouveaux profils, l'AFAD IDF a fait le choix de mettre en œuvre un accompagnement se déclinant autour de trois actions :

- ↳ La formation : mise en place d'un cycle de professionnalisation dédiée aux FFTISF de 14 jours via ADEDOM,
- ↳ La transmission de savoir : les interventions sont réalisées en doublure avec des salariés TISF diplômés lors de la prise de fonction du Faisant Fonction TISF,
- ↳ La promotion des compétences à travers l'accompagnement de ces nouveaux profils à la VAE TISF.

Une démarche de communication : valoriser les actions de l'AFAD IDF

L'association a amorcé un grand virage en changeant son logo, sa charte graphique et sa plaquette institutionnelle. Premier ambassadeur de notre association, le logo et sa farandole sont des visuels qui véhiculent nos valeurs, s'adaptent à de nouvelles réalités, nous projettent dans l'avenir et témoignent de notre volonté d'être actif. La démarche de communication exprime la volonté de l'AFAD IDF de moderniser notre image auprès de nos partenaires et du grand public, de poursuivre et d'amplifier les contacts avec tous les partenaires associatifs, institutionnels ainsi qu'avec le grand public.



ORIENTATIONS ADDITIONNELLES

Depuis ces dernières années, l'association doit faire face à des défis qui peuvent fragiliser ses fonctionnements : la crise du bénévolat pour ses dirigeants, les contraintes budgétaires, les difficultés de recrutement des personnels, l'évolution des orientations des politiques départementales...

L'association doit se projeter dans cet environnement évolutif et être force de proposition. Elle est en constante recherche d'actions innovantes pour s'adapter aux changements de la société et répondre favorablement aux sollicitations des publics qu'elle soutient. Si les trois fondements principaux autour desquels le projet associatif de l'AFAD IDF s'articule impulsent la dynamique principale de son action, l'AFAD IDF s'est également fixé de :

1) Maintenir et renforcer son pilotage associatif

- Poursuivre la recherche et l'intégration de nouveaux membres au Conseil d'Administration.
- Animer un Conseil d'Administration investi et ouvert sur l'extérieur.

2) Développer l'aide aux Personnes âgées et/ou Personnes Handicapées en prenant en compte la dimension du soin

- Travailler en étroite collaboration avec le SSIAD d'Athis-Mons et confirmer le partenariat mis en place depuis de nombreuses années.

3) Développer une offre de service plus diversifiée en direction des familles

- Favoriser l'insertion de la famille dans son environnement (critère déménagement/aménagement), le soutien à la parentalité sur la scolarité des enfants (critère d'accompagnement sur les grandes étapes scolaires : maternelle, CP, 6ème) et enfin :
- Intervenir auprès de familles dont un enfant est porteur d'un handicap
- Poursuivre la réponse aux actions innovantes auprès des partenaires
- Se rapprocher des associations d'aide à domicile du territoire francilien afin de mener des actions de formation commune, des réponses à des projets...

4) Couvrir l'ensemble du territoire francilien afin de répondre aux besoins

Notre implantation est régionale et force est de constater que les réponses aux demandes sont plus faciles à mettre en place lorsque nous sommes présents sur un département à travers la gestion d'une antenne physique. Il convient de :

- ↪ Travailler sur une meilleure répartition géographique
- ↪ Couvrir l'ensemble du territoire francilien

5) Diversifier nos missions, à partir de notre savoir-faire : l'accompagnement à domicile

- ↪ Répondre à d'autres missions telles que le logement, la protection de l'enfance, les mineurs non accompagnés et les familles sans papiers
- ↪ Diversifier les sources de financements et les partenariats
- ↪ Favoriser la pluridisciplinarité et la mutualisation des compétences

6) Poursuivre l'optimisation de l'organisation

- ↪ Utiliser des outils de gestion et d'optimisation adaptés à l'évolution des technologies
- ↪ Sécuriser notre réseau informatique
- ↪ Poursuivre la dématérialisation des process après la dématérialisation des bulletins de salaire et des factures
- ↪ S'engager dans une démarche de développement durable et d'économie dans une dimension écologique